

ARCHITECTES ET MESUREURS

V. LACOMBE, 897, Ste-Catherine

GAMÉLIN & HUOT, 58 St-Jacques

PLOMBIERS ET COUVREURS

E. DOUVILLE, 137B rue St-Urbain

La Construction

M. E. Paquette a obtenu le contrat de la brique pour les quatre bâtisses devant être érigées rue Cherrier pour la succession Louis Tourville dont M. Chs. Chaussé était l'architecte.

M. G. A. Monette, architecte, est à préparer les plans et devis pour 2 maisons devant être érigées rue St Antoine à St Henri, M. A. Mongeau en sera propriétaire.

M. O. St Jean, architecte, recevra des soumissions jusqu'au 15 juillet prochain pour un château devant être érigé à St Antoine de Richelieu. M. L. J. Cartier en sera le propriétaire.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 13 juillet au 20 juillet 1897

DISTRICT DE MONTREAL

in re Dame Marie A. Pellerin, failli, épse de L. A. Houde, jr.

Montréal — Le 1/2 ind du lot No 44, du quartier Ste Marie, situé rue Notre-Dame, avec bâtisses.

Vente le 13 juillet, à 10h. a.m., au bureau du shérif à Montréal.

The James Smart Mfg Co vs P. D. McOul.

St Téléphore — Le lot 228, contenant 64 arpents, avec bâtisses.

Vente le 13 juillet, à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Jos Quevillon vs J. B. Desnoyers.

St Vincent-de-Paul — Le lot 423, avec bâtisses, etc.

Vente le 19 juillet, à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Revd. Ang. Provost vs Peter Jackson.

Côte St Paul — La partie du lot 3912, située le long du canal Lachine, contenant 1/2 d'un arpent, avec bâtisses.

Vente le 19 juillet, à 10h. a.m., au bureau du shérif à Montréal.

Chs Rinderman vs H. J. Gantvoost.

Montréal — Un lot composé de 3336a-10 pt nord-est, 3336a-9 pt nord-est, 3392-7 et 3392-8 et pt 3393-1 et 2, situé rue Knox avec bâtisses.

Vente le 19 juillet, à 11h. a.m., au bureau du shérif à Montréal.

M. Vineberg & Co vs Théophile Prud'homme.

Notre-Dame de Grâces — La jouissance d'une terre désignée sous le No 177, avec bâtisses.

Vente le 19 juillet, à 2 h. p.m., au bureau du shérif à Montréal.

DISTRICT DE KAMOURASKA

Dame Veuve Ludger Giroux vs Frs Blois

St Louis de Ha! Ha! — Le lot 40, situé au 2e rang, avec bâtisses.

Vente le 16 juillet, à 10h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

J. B. Cordeau dit Deslauriers vs Benjamin Dionne.

Fraserville — Le lot 424, avec bâtisses.

Vente le 14 juillet, à 10 h. a.m., au bureau du shérif.

DISTRICT D'IBERVILLE

La Ville de St Jean vs Arcade Decelles.

St Jean — Le lot 867, situé rue St Pierre, avec bâtisses.

Vente le 14 juillet, à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Narcisse Demers vs Médard Brault.

St Sébastien — Le lot 135, situé rang des Irlandais, avec bâtisses.

Vente le 16 juillet à 11h. a.m. à la porte de l'église paroissiale.

J. P. Careau vs P. R. Merizzi ès-qual.

St Cyprien — Le lot 468, contenant 67 arpents et 75 perches.

Vente le 19 juillet, à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

Mde J. P. Atkinson vs Josué Proulx.

Canton Ascot — Un lot contenant 85 acres, étant la 1/2 nord du No 6, avec bâtisses.

Vente le 16 juillet, à 10 h. a.m., à la porte de l'église St Roch d'Orford.

DISTRICT DE GASPÉ

Wm Fruing & Co (Ltd) vs Marie Constance alias Cleance Dunn.

Rivière aux Renard — 1o Les 26 45 ind. d'un morceau de terre de 1 arpent, avec bâtisses.

2o Les 26 45 ind. d'un lot du canton de Fox.

Vente le 13 juillet, à 11 h. a.m., au bureau d'enregistrement à Percé.

UN PEU DE TOUT

Quoi qu'on en dise, on fabrique bel et bien, et sur une assez vaste échelle, du faux café en grains qui ressemble malheureusement beaucoup au vrai: la forme des grains n'est pas toujours parfaite, on y aperçoit parfois des bavures qui révèlent l'emploi d'un moule, mais néanmoins on peut parfaitement se laisser tromper quand il y a mélange de vrai et de faux café. Pour déceler la fraude il suffit de jeter dans un flacon contenant de l'eau une certaine quantité du mélange suspect. On affirme qu'alors les grains factices tombent au fond, tandis que les autres surnagent. Le faux café doit être du reste assez innocent par lui-même, car il semble principalement fabriqué avec des farines plus ou moins grossières colorées par un caramel quelconque.

On nous signale le développement pris depuis quelque temps par la culture de la vanille à Tahiti, grâce aux prix avantageux que les producteurs trouvent à Bordeaux et à San Francisco. La colonie serait à la veille, grâce à cette culture, d'entrer dans une ère de prospérité dont les symptômes se manifestent déjà.

Pour des amateurs de jeux de mots, nous détachons de l'*Epicier*:

Nous avons reçu d'un plaisant la lettre suivante:

A M. Seigneurie, pour mettre dans son *Dictionnaire de l'Epicier*.

MACARONI—Tuyau de pâte comestible que l'on accomode avec du fromage de gruyère et de parmesan.

HISTORIQUE. — Le macaroni n'est pas d'origine italienne comme on le croit généralement. L'inventeur n'en est autre que Télémaque, le célèbre fils d'Ulysse et de Pénélope. Il fabriqua premièrement la pâte, mais ce qui lui donna le plus de mal, ce fut de fabriquer les trous autour desquels il put la mettre; ce n'est qu'après plusieurs années de travail qu'il y parvint.

Lors du voyage qu'il entreprit pour retrouver son père, Télémaque vint en France et fit construire à Rosny, près de Paris, deux usines qui servirent à la fabrication de cet aliment. Bien des gens connaissent du reste les usines de Télémaque à Rosny.

Il existe en Algérie une industrie de date récente, qui mérite une mention spéciale, car elle témoigne d'un esprit d'initiative tout à fait digne d'éloges. En pleine montagne de la Haute-Kabylie, un colon, M. Thomas, a entrepris, dans les environs d'Azazga, l'exploitation et la mise en valeur des immenses forêts, si délaissées jusqu'à ce jour. Il a fondé un établissement où le bois est taillé, façonné et débité sous toutes les formes qui le rendent vendable, depuis la futaie jusqu'aux pièces de carrosserie dont l'Autriche et l'Italie ont longtemps approvisionné l'Algérie. On compte une vingtaine de familles françaises et environ deux cents cinquante kabyles, groupés autour de l'usine, qui semble d'ores et déjà promettre de sérieux résultats. Cette entreprise atteste que l'industrie des bois, toute entière à créer en Algérie, y serait d'ailleurs appelée à un brillant avenir. Ce qui recommande, en outre, à l'attention celle de M. Thomas, c'est qu'elle est, non pas seulement une spéculation industrielle, mais aussi un excellent instrument de civilisation qui a fourni le plus utile emploi à l'activité des populations indigènes parmi lesquelles elle s'est établie.

Les journaux allemands reproduisent un rapport du Consul d'Angleterre à Chicago qui signale le développement que prend le commerce allemand dans les Etats de l'Union, au détriment du commerce britannique.

Le Consul estime les produits allemands inférieurs en qualité à ceux de la fabrication anglaise et il fait honneur du succès qu'ils obtiennent aux qualités d'énergie développées par les commerçants allemands. On essaie même d'introduire des cotonnades allemandes dans l'ouest; mais il semble que, pour cet article le produit anglais conserve encore la préférence.

Dans l'opinion du Consul, il faut attribuer le débit considérable des marchandises allemandes à l'activité des voyageurs de commerce, à la modicité des prix, à la présence sur le territoire de l'Union de dix-neuf Consuls allemands (alors que l'Angleterre n'est représentée que par huit agents), enfin aux frets avantageux dont profite la marchandise allemande en entrant par les ports du golfe du Mexique. Un tiers de la population totale de la grande République occupe la vallée du Mississipi; or, l'année prochaine une exposition doit avoir lieu à Omaha; le Consul d'Angleterre à Chicago engage fortement ses compatriotes à ne pas négliger cette occasion de chercher à reconquérir le terrain perdu.